

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

DECRET N°100/088 DU 01 JUILLET 2019 PORTANT OCTROI DES DISTINCTIONS
HONORIFIQUES DANS LES ORDRES NATIONAUX DE LA REPUBLIQUE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
GRAND CHANCELIER DES ORDRES NATIONAUX,

Vu la Constitution de la République ;

Vu la Loi n°1/15 du 29 juin 2012 portant Organisation Générale des Ordres Nationaux,
des Décorations et des Titres Honorifiques ;

Sur Avis et Considérations du Conseil des Ordres Nationaux ;

DECRETE :

Article 1 : Est nommé dans l'Ordre du Mérite du Travail, Classe de Commandeur , à
Titre Exceptionnel :

- **Dr Déo Guide RUREMA**, Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et
de l'Elevage ;

Article 2 : Sont nommés dans l'Ordre du Mérite Patriotique,

a) A la Classe d'Officier , à Titre Exceptionnel :

- **Major Noël BANYIYEZAKO**, SS01028 de la Matricule ;

- **OPC2 Pascal NTACONAYIGIZE**, OPN0915 de la Matricule ;

- **OPP1 Lydie BUDENGERI**, OPN1277 de la Matricule.

b) A la Classe de Chevalier , à Titre Exceptionnel :

- **OPC1 Louis HABONIMANA, OPN0599 de la Matricule ;**
- **Major Richard GATERETSE, SS1395 de la Matricule ;**
- **BPP1 Gélase NDUWIMANA, BPN1566 de la Matricule.**

c) A la Classe de Médaille d'Or, à Titre Exceptionnel :

- **Adjudant-Chef Frédéric NIBIGIRA, SC1312 de la Matricule ;**
- **Premier Sergent Major Pierre NIYONGABO, SC4215 de la Matricule.**

d) A la Classe de Médaille d'Argent , à Titre Exceptionnel :

- **APC Didace MIBURO, APN02498 de la Matricule;**
- **APC Yves NIYOMWUNGERE, APN19106 de la Matricule ;**
- **Caporal-Chef Ferdinand HAKIZIMANA, HR10882 de la Matricule ;**
- **Première Classe Ménémore NSHIMIRIMANA, HR25777 de la Matricule.**

Article 3 : Sont nommés dans l'Ordre de l'Amitié des Peuples :

e) A la Classe de Commandeur , à Titre Exceptionnel :

- **Son Excellence Madame Agnès Van ARDENNE-VAN DER HOEVE,**
Ancienne Ministre Néerlandaise de la Coopération au Développement ;
- **Son Excellence Joël LOUVET,** Ancien Ambassadeur de la République de France au Burundi ;

f) A la Classe d'Officier , à Titre Exceptionnel :

- **Amb. Albert SHINGIRO,** Ambassadeur Représentant Permanent de la République du Burundi auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York;
- **Professeur Juma SHABANI,** Directeur de l'Ecole Doctorale au Burundi.



Article 4 : Sont nommés dans l'Ordre du Mérité Civique :

a) Classe de Grand Officier , à Titre Posthume :

- **Monsieur Paul MIREREKANO** ;

b) Classe de Chevalier , à Titre Posthume

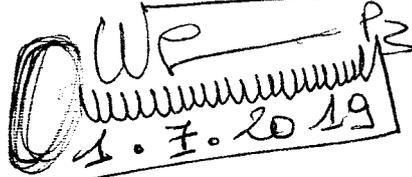
- **Monsieur Papy FATY.**

Article 5 : Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

Article 6 : Le présent décret entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Bujumbura, le 1 juillet 2019,

Pierre NKURUNZIZA.-



Handwritten signature of Pierre NKURUNZIZA and the date 1.7.2019.